

## Enseigner sur les îles un témoignage différent

Tristesse, peine, révolte m'ont envahi à la lecture de l'article de Jean Felon, paru dans le n° 16 de *L'estuarien*, sous le titre: « Enseigner sur les îles » [document ci-dessous en annexe]. Spontanément, j'aurais eu envie de demander des excuses à l'auteur s'il vivait encore et des excuses au comité de rédaction de notre publication s'il n'avait pris le soin de dégager sa responsabilité quant aux propos publiés.

J'aurais demandé ces excuses au nom de ceux qui, dans les premières années du  $xx^e$  siècle, ont tant œuvré pour que les enfants des îles aient « leur » école et cessent enfin ces traversées quotidiennes dont on sait combien elles étaient fastidieuses, harassantes, voire très dangereuses ; au nom des enfants qui, même si elles n'étaient pas parfaites (en existait-il beaucoup ailleurs) ont aimé leurs écoles ; au nom des instituteurs qui, malgré leur inexpérience naturelle de débutants, leurs difficultés et leur isolement, ont accompli leur métier comme ils l'auraient fait dans n'importe quelle autre commune.

En parlant de n'importe quelle autre commune, je pense en particulier à celle où enseignait une jeune institutrice que j'ai très bien connue (... et pour cause !) et qui, la nuit, avait un bâton près de son oreiller pour chasser les rats qui traversaient sa chambre. Tiens ! les « *locaux minables* » ne semblent pas être une exclusivité îlienne.

Je ne pense pas que les enfants, dont j'ai eu la responsabilité pendant deux hivers, aient souffert du froid dans des « *locaux mal chauffés* ». Certes, je devais me lever assez tôt pour allumer le poêle autour duquel ils réchauffaient leurs mains bleuies par le vent glacé de la digue qui les conduisait à l'école. Et que l'on se rassure ! tout le monde voyait très bien dans notre classe de l'île du Nord. D'ailleurs, je ne la décrirai pas ; elle ressemblait tellement à des milliers de classes rurales de France.



photo Yves Castex

Que l'on me permette cependant de revenir sur l'école de l'île du Nord, classée si je lis bien l'auteur, parmi les « *locaux minables* ». Une salle de classe aux dimensions normales, communiquait sous le même toit avec la cuisine et deux autres pièces qui constituaient l'habitation de l'instituteur. Cette maison d'école, comme l'on disait, ressemblait à toutes celles que l'on pouvait voir ailleurs, sur « la terre » et dont se seraient satisfaits (et se satisferaient encore) bien des jeunes ménages. L'île Nouvelle possédait exactement la même maison d'école. On peut la voir sur la photo jointe à ce propos.

Quant à la population scolaire au milieu du  $xx^e$  siècle, époque dont parle M. Felon, elle était certes variable d'une île à l'autre, mais le tableau n'était pas aussi noir qu'il le dit. Il avait dû faire passer le Certificat d'aptitude Pédagogique à un instituteur dont les élèves avaient eu l'autorisation de

participer aux vendanges. Il n'en restait donc que trois- En 1953-1954, Jean Romain avait 10 élèves sur l'île Bouchaud. Il y en avait autant, sinon plus sur l'île Verte. Pour ma part, j'en avais une quinzaine, ce qu'a pu constater et noter M. Felon, lors de son inspection du 9 février 1954 ; au cours de cette visite, il a pu suivre un travail de reconstitution de texte, vocabulaire et grammaire avec les enfants de CM, des travaux de lecture individuelle avec les CE, des exercices d'apprentissage de lecture en CP ; enfin il a noté les difficultés que posent « *quelques élèves de moins de 6 ans en classe enfantine* ». L'école de l'île du Nord n'était pas aussi déserte que l'on pourrait le croire ! Celles des autres îles ne l'étaient pas davantage. La photo des élèves de l'île Nouvelle prise en 1950 en porte témoignage [ci-dessous]. Ont-ils l'air de souffrir de leur état d'écoliers estuariens ?



photo Yves Castex

Pour terminer je bousculerai ma pudeur (on se permet tout à 74 ans !) en vous livrant le début du compte rendu de l'inspection du 9 février 1954 à l'école de Gauriac – île du Nord, signé par M. Felon lui-même, c'est-à-dire l'auteur de l'article provocateur – à l'exception de ma femme, personne d'autre n'avait encore lu cela :

« *Tenue des locaux : très bien, décoration agréable et de bon goût*

« *Tenue des registres : très bien*

« *Fréquentation scolaire : normale*

« *Emploi du temps : judicieusement établi (sauf en ce qui concerne l'orthographe du mercredi soir)*

« *Préparation de la classe : journal de classe détaillé*

« *Répartition mensuelle, listes diverses : très bien. Au total, effort très sympathique d'organisation pédagogique intelligente et méthodique. »*

Je n'ai pas eu l'impression ce jour-là qu'en partant l'inspecteur me « *laissait à mon triste sort* » comme il l'écrit dans son livre, ni qu'il abandonnait des enfants déshérités dans une sorte de sous-école. D'ailleurs, nommé pour la première fois sur mon île en octobre 1953, aurais-je été à ce point masochiste pour accepter d'y être renommé en octobre 1954 ?

J'ai aussi de la peine car j'estimais beaucoup M. Felon. Paix à son âme qui, malgré tout, fut bonne sur cette terre.... et sur les îles de l'estuaire.

Yves Castex (4 avril 2006)

Annexe : article de Jean Felon publié dans *L'estuarien* n° 16 (avril 2006) et extrait, avec l'autorisation de ses enfants, de son ouvrage publié en 1993 aux éditions Bière :



## Enseigner sur les îles

En cet automne 1952, je me lançai hardiment dans mes tournées d'inspection. Les plus pittoresques étaient celles qui me conduisaient sur les îles de l'estuaire. [...] La vase étant l'un des éléments majeurs du complexe géologique de l'archipel, il était prudent de se munir de grandes bottes de caoutchouc : l'inspecteur prenait alors l'allure d'un égoutier...

### **Sous-prolétariat agricole**

Les îles, qui appartenaient généralement à de grandes sociétés (dont les Éditions Hachette, si ma mémoire ne me trahit pas), étaient soigneusement cultivées par un sous-prolétariat agricole que des régisseurs dirigeaient d'une main ferme. On trouvait le moyen d'y cultiver la vigne, mais je crois me rappeler qu'on y trouvait surtout des céréales et des herbages. Sans oublier les célèbres "artichauts de Macau" cultivés sur l'île de Cazeaux, la seule qui n'eût pas d'école.

Les écoles ! Parlons-en ! Celle de l'île Patiras, la plus importante (une vingtaine d'élèves) mise à part, les autres étaient installées dans des locaux minables, mal équipés, mal éclairés, mal chauffés. On y trouvait très peu d'élèves. Je me rappelle les épreuves pratiques d'un "Certificat d'aptitude pédagogique" à l'école de l'île Bouchaud. Il y avait dans la salle de classe davantage d'adultes que d'enfants : les trois membres du jury plus l'instituteur, face à trois élèves, trois moutards complètement éberlués. Le candidat faisait de son mieux. Il avait du mérite. Il fut reçu. Puis, l'abandonnant à son triste sort après quelques paroles d'encouragement bien senties, nous regagnâmes le "continent".

### **Une population pittoresque**

L'administration n'envoyait jamais de jeunes institutrices sur les îles, au milieu de populations dont on peut dire par euphémisme qu'elles étaient "pittoresques". Ces postes de début étaient attribués au sexe fort. Seule exception, l'île Patiras dont la "maison d'école" était matériellement acceptable. Y exerçait alors une institutrice expérimentée dont le mari, qui travaillait à Pauillac, regagnait tous les soirs le foyer conjugal.

Jean Felon